



## Communiqué de presse

Berne, le 6 septembre 2017

---

# Lancement de la carte journalière dégriffée des transports publics pour tous les clients

**L'objectif de la branche des transports publics est de renforcer l'attractivité du trafic de loisirs et d'acquérir de nouveaux clients. Avec la carte journalière dégriffée, dont le lancement aura lieu le 6 septembre, les clients pourront, à partir de 29 francs, utiliser de manière illimitée les transports publics dans toute la Suisse. La carte journalière dégriffée peut être achetée jusqu'à 30 jours à l'avance et différents contingents existent par date de voyage. Disponible en ligne dès à présent avec ou sans demi-tarif, elle sera également proposée ultérieurement sur le canal de vente mobile.**

Le lancement de la carte journalière dégriffée marque une nouvelle étape dans la volonté des transports publics de renforcer l'attractivité des offres pour tous les clients. La nouvelle carte journalière dégriffée est également disponible pour les voyageurs sans abonnement demi-tarif. À partir de 29 francs (avec abonnement demi-tarif) ou de 52 francs (sans abonnement demi-tarif), les clients peuvent bénéficier de différents contingents par date de voyage avec un délai de prévente d'au moins 30 jours. Les personnes qui réservent tôt bénéficient des meilleurs tarifs. La carte journalière dégriffée peut être achetée au plus tard la veille de la date du voyage. Pour garantir une gestion électronique flexible, elle est dès à présent disponible exclusivement en ligne. Uniquement délivrée à titre personnel, elle sera également proposée sur le canal de vente mobile dans quelques semaines ([www.cff.ch/economies](http://www.cff.ch/economies))

### **La branche simplifie l'assortiment et renforce l'attractivité de ses offres pour acquérir de nouveaux clients**

Avec la carte journalière dégriffée, la branche des transports publics entend promouvoir le trafic de loisirs et toucher une nouvelle clientèle. Dans le même temps, le lancement de la carte journalière dégriffée comble une lacune dans l'assortiment: grâce à cette nouvelle carte, les utilisateurs occasionnels disposent d'une nouvelle offre avantageuse pour leurs déplacements avec les transports publics. Le lancement de la carte journalière dégriffée entraîne, avec effet au changement d'horaire 2017, la suppression de la carte 9 heures et des rabais sur les cartes journalières en multipack. La nouvelle carte journalière dégriffée permet une utilisation illimitée à la date choisie et est plus avantageuse que la carte 9 heures. Par ailleurs, avec le lancement de cette nouvelle carte, la branche simplifie l'assortiment pour les voyageurs. Elle répond ainsi aux attentes de la clientèle et des organisations de consommateurs.

En plus de la carte Junior (pour les parents), les entreprises de transport proposent une carte Enfant accompagné (pour toutes les autres personnes accompagnantes) depuis le mois de décembre 2016. Les personnes accompagnantes ne doivent donc plus nécessairement être les grands-parents: voisins, tantes et oncles, amis et mamans de jour peuvent eux aussi assumer ce rôle. La carte Petits-enfants a été intégrée à cette offre. Actuellement, les entreprises de transport accordent également à leurs clients une réduction de

50 % sur la carte Junior et la carte Enfant accompagné. Cette dernière permet aux enfants de voyager pendant une année pour 15 francs au lieu de 30, à condition d'être accompagnés par une personne de plus de 16 ans et en possession d'un titre de transport valable. Ce prix s'applique jusqu'au 31 janvier 2018.

Une autre offre intéressante sera également proposée dans le courant de l'année prochaine: l'abonnement Évasion, qui peut être utilisé avec un abonnement demi-tarif pour voyager dans des conditions similaires à celle de l'AG pendant une durée de 20 ou 30 jours.

[Pour plus de renseignements:](#)

Bruno Galliker, communication de ch-direct | +41 31 359 23 38